

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 23 NOVEMBRE 1886.

NATURALISATION ORDINAIRE.

Rapport fait, au nom de la commission, par M. DE BURLET.

Demande du sieur Fernand-Georges DUCATILLON.

MESSIEURS,

Le sieur Ducatillon, né à Bruxelles, le 20 décembre 1860, d'un père français, demande la naturalisation ordinaire.

Il habite avec ses parents, rue Van Maerlant, 7, à Bruxelles. Son père a obtenu en 1873, la naturalisation ordinaire ; sa mère est d'origine belge.

Le pétitionnaire a omis de faire, en temps utile, la déclaration d'option. Il exerce, avec talent, la profession d'artiste peintre et a été élève distingué de l'Académie des beaux-arts de Bruxelles.

Sa conduite, sa moralité et son honorabilité sont irréprochables, comme le constatent les avis de toutes les autorités consultées à son sujet.

Il a satisfait en Belgique aux lois sur la milice et s'engage à acquitter le droit d'enregistrement.

La commission estime qu'il y a lieu d'accueillir sa requête.

Le Rapporteur,

J. DE BURLET.

Pour le Président,

J. VAN CLEEMPUTTE.
